



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Le Fonds Vert

accélère la
transition
écologique dans
les territoires :
découvrez les
premiers lauréats
en région
Bretagne



Avril 2023



L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés : la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche : le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous ! »

Élisabeth Borne,
Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

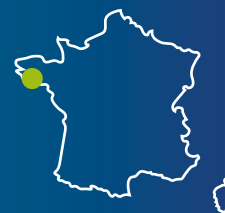
Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets.»

Christophe Béchu,
*ministre de la Transition écologique et
de la Cohésion des territoires*

Les chiffres clés* Bretagne



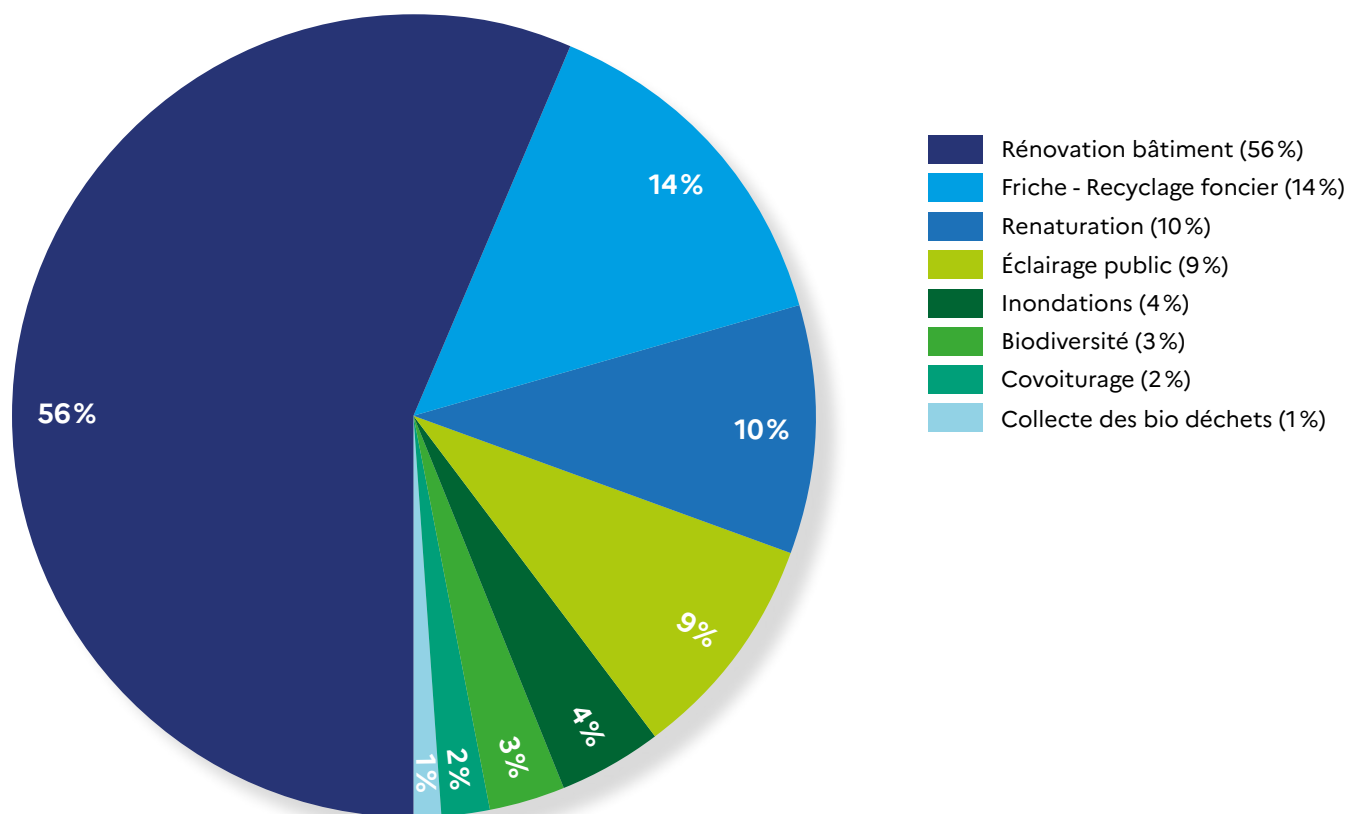
129
Le nombre
de dossiers déposés



82,6 M€
Le montant de l'aide
demandée



Répartition des dossiers par mesure



* Chiffres arrêtés au 27 mars 2023



Bretagne

Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux



Le projet

Le projet de Quiberon concerne la rénovation énergétique d'un complexe sportif et du palais des congrès, couplée à la construction d'une chaufferie biomasse et son réseau de chaleur en remplacement des chaudières gaz actuellement présentes sur ces deux bâtiments.

Le Palais des congrès « Louison Bobet » présente de forts atouts en terme de dimensionnement et son positionnement, face à l'océan, est exceptionnel. Néanmoins, une réhabilitation globale du bâtiment est devenue indispensable sur plusieurs volets : remise à niveau technique, amélioration des performances énergétiques, enjeu d'embellissement et réponse plus adaptée aux usages actuels. A l'issue des travaux, ce lieu deviendra incontestablement un outil d'attractivité régionale et nationale, venant compléter l'offre de la station touristique.

La rénovation du complexe sportif Saint-Clément a également vocation à créer une polarité redynamisée, en constituant un lieu de vie permanent pour toutes les générations.

Pour ce qui concerne la création d'un réseau de chaleur

biomasse, la commune de Quiberon a lancé en 2022 une étude de faisabilité en parallèle de la réhabilitation du palais des congrès et du complexe sportif. L'existence de trois autres équipements publics énergivores sur le quartier de Beg Er Vil (piscine, EHPAD, résidence autonomie) a donné une dimension nouvelle au projet. Les échanges avec la Communauté de communes ont permis de se projeter sur un réseau de chaleur alimenté par une filière bois d'approvisionnement organisée et locale.

Ce projet ambitieux sera mené dans le cadre de l'opération de revitalisation du territoire du programme « Petite ville de demain ». S'il existe un objectif d'amélioration de la performance énergétique, d'autres dimensions environnementales sont prises en compte : utilisation de l'eau pluviale, installation de panneaux photovoltaïques, réemploi de matériaux sur le chantier, utilisation de matériaux bio-sourcés et rejet d'une opération de destruction/reconstruction en privilégiant une rénovation lourde.

L'ensemble des travaux débuteront en octobre 2023 et seront achevés fin 2025.



Conscient des enjeux environnementaux, nous avons engagé une rénovation lourde de nos équipements structurants (palais des congrès, complexe sportif et espace Jeunes) et la mise en place d'une chaufferie biomasse (intégrant également d'autres équipements publics : EHPAD, le collège public, la piscine et résidence autonomie), parvenant ainsi à 50% de réduction de nos consommations d'énergie dès 2025. Le Fonds vert nous permet de réaliser ces investissements à court terme ».



Patrick LEROUX, maire de Quiberon

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Bretagne	22 - Côtes d'Armor	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Binic Etables (arrondissement de Saint Brieuc)	Rénovation thermique et phonique de la salle des fêtes	200 000 €
Bretagne	22 - Côtes d'Armor	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saint Lormel (arrondissement de Dinan)	Rénovation énergétique de l'ensemble salle polyvalente et mairie	250 000 €
Bretagne	29 - Finistère	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Pleyber-Christ	Rénovation énergétique des bâtiments communaux dont deux écoles	102 974 €
Bretagne	29 - Finistère	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Locmaria-Plouzané	Rénovation énergétique de l'école publique de Kériscoualc'h	150 000 €
Bretagne	29 - Finistère	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Landerneau	Rénovation du réseau d'éclairage public	250 000 €
Bretagne	35 - Ille-et-Vilaine	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de la Chapelle-Janson	Réhabilitation de la mairie, de la salle associative et des bâtiments annexes	525 000 €
Bretagne	35 - Ille-et-Vilaine	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Betton	Extension et rénovation énergétique de l'école maternelle de la Haye-Renaud	200 000 €
Bretagne	35 - Ille-et-Vilaine	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Piré Chancé	Réhabilitation et rénovation thermique de certains logements de la commune	74 589 €
Bretagne	35 - Ille-et-Vilaine	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Etablissement public territorial du bassin de la Vilaine (schéma d'aménagement et gestion des eaux de la Vilaine)	Renforcement de l'animation du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) - Vilaine 2020-2025	26 000 €
Bretagne	56 - Morbihan	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Quiberon	Rénovation énergétique d'un complexe sportif et du palais des Congrès, couplée à la construction d'une chaufferie biomasse en remplacement des chaudières à gaz	1 000 000 €



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*